

Comment obtenir la distinction du Ministère de la Jeunesse et des Sports

Cette distinction, **Ministérielle**, récompense les **dirigeants associatifs bénévoles** qui se sont distingués d'une manière particulièrement honorable en faveur du sport, des activités de jeunesse ou de la vie associative.

Elle est déclinée successivement en :

- **bronze** : 6 années de services rendus
- **argent** : 10 années de services rendus **dont** 4 ans dans l'échelon bronze
- **or** : 15 années de services rendus **dont** 5 ans dans l'échelon argent

Dans le département du CHER sont accordées chaque année :

- 30 médailles de bronze
- 10 médailles d'argent
- 4 médailles d'or

La lettre de félicitations de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif honore des personnes ne pouvant, à ce jour, prétendre à une médaille. Elle constitue un 1er témoignage de reconnaissance.

Les mémoires de proposition sont à déposer 6 mois avant la date de chaque promotion. (1er janvier et 14 juillet)

Pour les dossiers de candidature, prendre contact avec le **Comité Départemental des médaillés** ou avec le **SDJES18**. Le dossier de demande est téléchargeable sur le site internet des médaillés du Cher :

www.cdmjs18.sportsregions.fr



Bronze



Or



Argent



La Fédération Française des Médaillés Reconnue d'utilité publique et sportive

Fondée en 1951, elle compte actuellement : 14 000 adhérents, 101 comités départementaux répartis dans l'hexagone et l'Outre-Mer, 13 comités régionaux et 1 section étrangère (la Suisse).

Ses orientations:

- Intervenir auprès des pouvoirs publics, des organismes sportifs, de jeunesse et d'éducation populaire pour appuyer toute action en faveur de la jeunesse.
- Soutenir toute action de valorisation du bénévolat, menée dans les mouvements associatifs, la jeunesse et les sports.
- Encourager l'accès du sport.
- Participer à la promotion des qualités physiques et morales constituant le fondement des activités sportives.

Ses actions

- Développer des actions en partenariat avec les SDJES, les CROS et les CDOS, collaborer avec les Fédérations Handisport et Sport Adapté, tout ceci en faveur des jeunes sportifs en difficulté et des pratiquants en milieu rural.
- Encourager le sport au féminin.
- Tendre à accroître ses effectifs avec le concours de ses comités.
- Encourager le développement des pratiques sportives et socio-éducatives par l'attribution de challenges et récompenses aux pratiquants les plus méritants.
- Devenir partenaire reconnu et représentatif pour les manifestations organisées dans le cadre du mouvement sportif et socio-éducatif.
- Devenir force de réflexions et de propositions pour les instances publiques et le monde associatif.



COMITE DÉPARTEMENTAL DES MÉDAILLES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF DU CHER



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, reconnue d'utilité publique. Déclarée à la Préfecture du Cher le 27/9/1974 sous le n° 03293 et publiée au J.O. du 18/10/1974.



CDMJSEA 18

Maison des Sports du Cher
1, rue Gaston Berger 18000 Bourges
Tel: 02 48 24 14 49

Site Internet : www.cdmjs18.sportsregions.fr

Email : cdmjs18@gmail.com

COMITE DÉPARTEMENTAL DES MÉDAILLES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF DU CHER

LE CDMJSEA18

Ses objectifs

- De promouvoir le **BENEVOLAT** au sein des associations sportives, de la jeunesse et de l'engagement associatif.
- De regrouper les personnes titulaires d'une distinction officielle, décernée par le Ministre des Sports ou le chargé Départemental de la Jeunesse et de maintenir entre ces personnes des liens de solidarité et d'amitié.
- D'organiser l'entraide et l'assistance, en faveur de ses licenciés fédéraux.
- De susciter le **BENEVOLAT**, dans l'esprit le plus large et le plus ouvert possible, au service des sports, des activités socio-éducatives, de la jeunesse et de l'engagement associatif.
- De participer à la promotion des qualités physiques et morales constituant le fondement des activités sportives.
- D'intervenir auprès des pouvoirs publics et des organismes sportifs, sociaux éducatifs et des mouvements d'éducation populaire pour appuyer toute action et tout projet en faveur de la jeunesse.
- De soutenir toute action pour la valorisation du **BENEVOLAT** associatif.

Ses actions

- Proposer au SDJES18 ou au MINISTERE, des personnes méritantes pouvant bénéficier d'une médaille de bronze ou d'une lettre de félicitations.
- Organiser la cérémonie de remise des médailles.
- Rédiger le bulletin des médaillés du Cher et gérer le site Internet du Comité.
- Organiser le Trophée du bénévolat en partenariat avec le Conseil Départemental du Cher
- Inciter les nouveaux médaillés à venir rejoindre les rangs de notre comité.
- Aider à l'organisation de certaines manifestations sportives, ludiques, amicales ou conviviales entre les médaillés.
- S'assurer des moyens financiers nécessaires pour développer ses actions.

*Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, reconnue d'utilité publique. Déclarée à la Préfecture du Cher le 27/9/1974 sous le n°03293 et publiée au J.O. du 18/10/1974.



Maison des Sports du Cher
1, rue Gaston Berger 18000 Bourges
Tel: 02 48 24 14 49
Site Internet :
www.cdmjs18.sportsregions.fr
Email : cdmjs18@gmail.com

Composition du Comité Directeur 2025/ 2028 élu lors de l'AG de février 2025

Président d'honneur: Paul CARRE

Membres d'honneur : Odette BACHARD
Jocelyne PREVOST

Président : Daniel GAUDRY

Vice-Présidents : Marc PÂRIS

Elvire BIANCHETTA - Chantal REICHERT

Secrétaire : Yvon LACOMBE-

Secrétaire-Adjoint : Louis-Marie PAULIN

Trésorier : Jacques PREVOST

Trésorier-Adjoint : Eric GAUVIN

Autres membres : Camille AUCLAIR-

Daniel AUCLAIR - Claudette BARATON

Patrice BIANCHETTA - Jean Claude CLOUVET

Bernard COTIN - Rémy DESBOIS

Denis EPINETTE - Brigitte GAZE

Laurent MECHINEAU - Jean-Pierre REICHERT

Roland SIMONET.

Commission Promotion, Information et Communication :

Responsable: Marc PÂRIS

Membres: Rémy DESBOIS - Denis EPINETTE

Eric GAUVIN - Louis-Marie PAULIN

Commission Animation Loisirs et Sociale

Responsable: Elvire BIANCHETTA

Membres: Camille AUCLAIR - Daniel AUCLAIR

Claudette BARATON - Patrice BIANCHETTA

Jean-Claude CLOUVET- Bernard COTIN

Denis EPINETTE – Brigitte GAZE

Laurent MECHINEAU - Chantal REICHERT

Jean-Pierre REICHERT.

Vérificateurs aux comptes:

Gilles BLANCHET- Thierry VALLEE